

Tableau comparatif des formations PAMAL et PRAP

CRITERE	PAMAL	PRAP
Logo		
Acronyme	Prévention des A ccidents et M aladies de l' A ppareil L ocomoteur	Prévention des Risques liés à l' A ctivité P hysique
Réseau	CNPK/CDPK	INRS/CARSAT
Formateurs	Kinésithérapeutes ayant suivi une formation de formateur PAMAL	Salariés ayant suivi une formation de formateur PRAP
Risques ciblés	Environnementaux et comportementaux, professionnels et personnels	Environnementaux et professionnels
Champ d'intervention	Education pour la santé	Sécurité au travail
Normacode formation	413 : Développement personnel	344 : Hygiène et sécurité
Prise en charge OPCA	Oui , dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou du Droit Individuel à la Formation du salarié (sur temps de travail)	Non (frais liés à la sécurité, à la seule charge de l'employeur)
Modalité d'inscription	Volontariat , a l'issue d'une réunion d'information	Obligatoire (décret du 3 septembre 1992)
Approche	Principalement centrée sur l'individu	Principalement centrée sur l'activité
Bilan individuel avec chaque stagiaire	Oui (soumis au secret médical, transmissible aux autres professionnels de santé avec l'accord de l'intéressé)	Non
Objectif	Dépister les facteurs de risque individuels, Permettre aux participants d'acquérir des savoirs, savoirs faire et savoirs être leur permettant de mieux contrôler les risque d'accidents et de maladies de l'appareil locomoteur, dans la sphère professionnelle ou privée,	Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles
Programme	Fonctionnement de l'appareil locomoteur, notions d'ergonomie de proximité et principes de prévention. Analyse gestuelle, mouvements individualisés préventifs ou compensatoires aux contraintes physiques. Travail collectif sur l'amélioration des gestes de métiers et des situations de travail à risque, formalisé par des fiches de recommandations transmises aux acteurs prévention de l'entreprise.	Connaître les risques liés à son activité ou à son métier, analyser en détail sa situation de travail, adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer, proposer à son encadrement des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail, mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans l'entreprise.
Pour en savoir plus	http://kineouestprevention.com/nos-interventions/prevention-des-tms/pamal/	http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/publics/risque-activite-physique.html